

Chartreuse

Grande Sure (1920 m) - couloir de l'Arche

Topo conçu et rédigé par Pascal Sombardier. Droits réservés pour toute utilisation commerciale. Reprise des éléments d'information sur le Net autorisée en précisant la source. Reproduction des photos soumise à accord préalable.

Photos et commentaires sur <http://www.pascal-sombardier.com/>

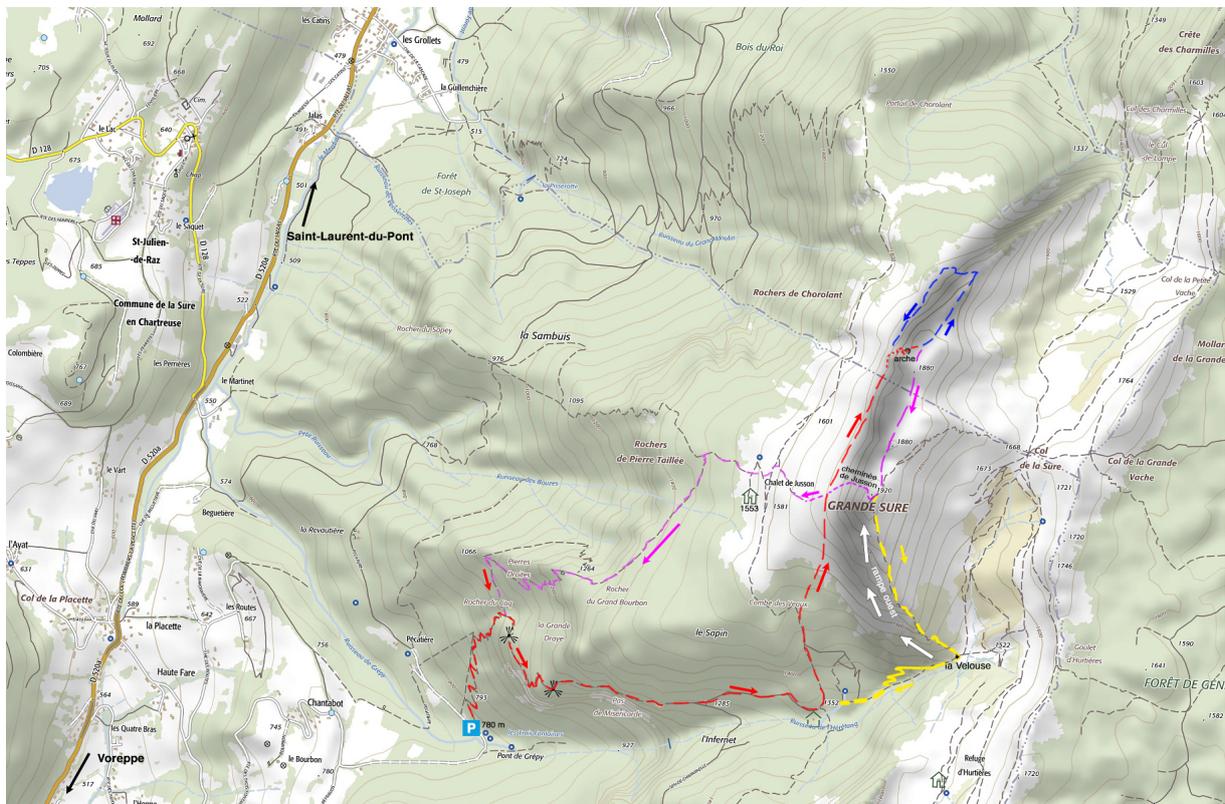
Accès et point de départ : les Trois Fontaines (780 m). Sur la D 520 entre Voreppe et Saint-Laurent-du-Pont, au col de la Placette, prendre la direction des Trois Fontaines jusqu'aux Reynauds. Juste avant, une piste part à gauche. Le parking se trouve sur celle-ci 1 km plus loin.

Dénivelé : 1140 m.

Difficulté : sentiers escarpés et hors-sentiers parfois raides et délicats. Petite escalade exposée pour l'arche (corde conseillée).

Durée : 6 à 7 h.

Carte IGN Top 25 : 3334 OT (Chartreuse sud).



En rouge, la montée à l'arche par le pas de Miséricorde et la combe des Veaux.

En bleu, retour possible par le passage 1853 m.

En violet, retour possible par le sommet de la Sure, la cheminée et le chalet de Jussou.

En jaune, retour possible par l'arête sud.

Les flèches blanches indiquent la rampe ouest <http://www.pascal-sombardier.com/2018/11/grande-sure-la-rampe-ouest.html>

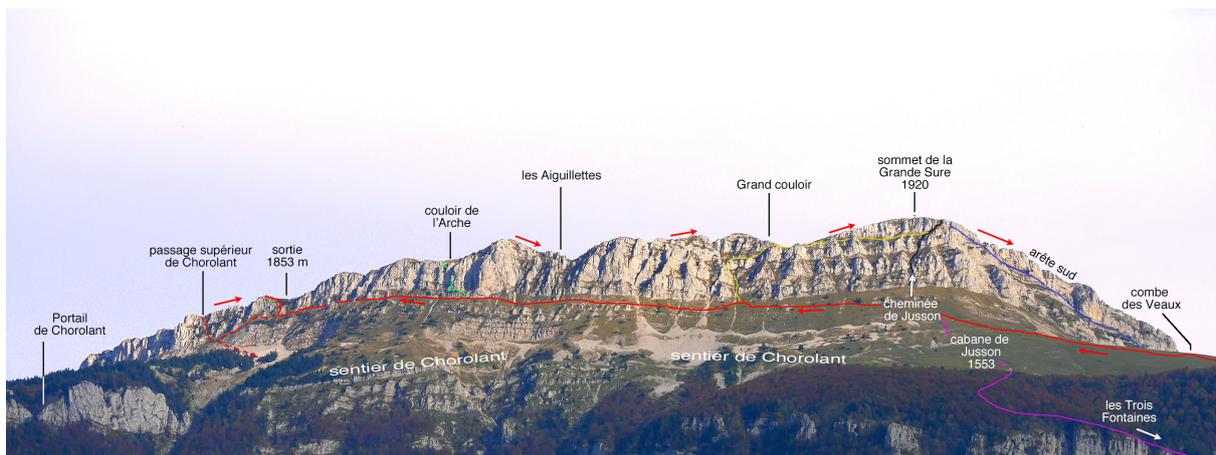
Itinéraire

Remonter le sentier du pas de Miséricorde qui démarre juste avant le parking (plus aucun panneau ne l'indique depuis son interdiction par arrêté municipal en raison d'éboulements périodiques). À 1000 m, alors qu'il arpente un pierrier à l'aide d'étais, et au niveau d'un cairn, on a le choix entre le sentier de Jussou à gauche (non indiqué) ou celui de Miséricorde tout droit (minuscule panneau en bois sur un arbre). Pour le parcours proposé, il semble plus logique de monter par la Miséricorde et la combe des Veaux. Celui de Jussou, escarpé mais rapide, apportera un peu de variété lors de la descente. Après le pas de Miséricorde et une longue traversée jusqu'à 1315 m, prendre à gauche la combe des Veaux (panneau). Au sortir de la forêt,

grimper vers l'éperon dominé par la croix sommitale de la Sure jusqu'à un décollage de parapente vers 1700 m (la cheminée de Jusson, que l'on pourra utiliser à la descente, se trouve juste à gauche de cet éperon. La cabane de Jusson est visible en contrebas à 1553 m). De là, une bonne sente part en diagonale vers le nord, mais s'arrête après 400 m devant une clôture. Il faut alors monter sur une cinquantaine de mètres pour trouver une trace dans des bandes caillouteuses commodes, une trentaine de mètres sous le pied des falaises. On arrive ainsi sous les Aiguillettes, bien identifiables (passage possible, mais très raide, décrit dans « Chartreuse inédite »). On longe ensuite la falaise sous un encobernement caractéristique avant d'arriver au pied d'un couloir. Ce n'est pas celui de l'Arche, mais il constitue le passage le plus commode pour y aller. Grimper le cône herbeux à la base de ce premier couloir et traverser à gauche une vire jusqu'au second, défendu par des gradins assez raides (escalade facile mais exposée, corde préférable) qui mènent à une niche. **Beaucoup de randonneurs ne trouvent pas l'arche parce qu'ils ne s'enfoncent pas assez dans ce couloir (voir tracé vert sur la photo ci-dessous).** L'arche n'est visible que depuis cette niche. Des gradins délicats un peu sur sa gauche en escalade facile mènent dans l'arche, et on sort sur la crête après l'avoir traversée.

Retours :

- 1 - Par le nord et le passage 1853 m. Suivre tranquillement la crête nord jusqu'à un gros cairn avant lequel on descend sur une trace de chamois très marquée jusqu'au pied des falaises où l'on peut revenir sur la sente de l'aller puis à la cabane de Jusson.
- 2 - Par la cheminée de Jusson : la crête entre l'arche et le sommet de la Sure (1920 m) est débonnaire, quoique dépourvue de sentier et comportant plusieurs redescentes. Le départ de la cheminée se situe à quelques mètres au sud de la croix du sommet. Sa désescalade est raide et délicate. Dévaler ensuite jusqu'à la cabane à 1553 m. Le sentier de Jusson démarre dans l'échancrure de la prairie en dessous, un peu à droite en regardant vers le bas. Une fois dans la forêt, on arrive rapidement devant une bifurcation (énorme cairn). Bien prendre à gauche pour retrouver le sentier de l'aller dans le pierrier vers 1000 m après quelques passages délicats dans des barres.
- 3 - Par l'arête sud et la Velouse : du sommet, suivre un sentier accidenté qui reste en contrebas de l'arête sud jusqu'à la Velouse (1450 m) où arrive le chemin du pas de Miséricorde par lequel on est monté.
- 4 - Encore plus tranquille : on peut, du sommet, descendre le sentier de la voie normale jusqu'au col de la Sure (1675 m), duquel on revient facilement à la Velouse.



En rouge, la traversée au pied des falaises depuis la combe des Veaux.

En vert, la montée à l'arche.

En noir, retour possible par le sommet de la Sure, la cheminée et le chalet de Jusson.

En bleu à droite, la rampe ouest (à voir ici : <http://www.pascal-sombardier.com/2018/11/grande-sure-la-rampe-ouest.html>)

En jaune, option de montée par le grand couloir et le sangle de la Croix qui rejoint la cheminée de Jusson.